AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

25 francs
N° 131 - Août 1971
2ème supplément

MONTPELLIER, le 13 Août 1971

N O T E : 15

E U D E M I S

Le vol de troisième génération d'eudémis se poursuit en Roussillon, notamment à Banyuls-dels-Aspres, Saint-Jean-Lasseille et à Baixas où les pontes sont particulièrement nombreuses, dans l'Hérault à Grammont où les pontes sont également nombreuses et à Saint-Just. Il est commencé dans l'Aude à Ginestas et Saint-André-de-Roquelongue.

Les traitements recommandés par notre note 14 du 6 Août ne doivent pas être négligés en Roussillon dans la crainte de dommages importants. Dans l'Hérault, les mêmes insecticides à base de Carbaryl (Sevin) ou d'esters phosphoriques (parathion) sont à appliquer dès le 17 Août et à renouveler une dizaine de jours après. Un acaricide doit être ajouté à ces produits.

L'emploi des arsénicaux est interdit après la véraison et l'épandage des esters phosphoriques doit être suspendu 15 jours avant la récolte.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles

J. BRANAS

Tirage du 16 Août 1971 - 2820 exemplaires
Précédent bulletin n° 131 - 1er supplément du 9 Août 1971.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx